L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



AVIS AUX MEMBRES

No. 2020 – 065 Le 20 mai 2020

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Guyana Goldfields Inc. (GUY) Plan d'arrangement (Suivi)

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que Silvercorp Metals Inc. (« Silvercorp ») (TSX/NYSE American: SVM) et Guyana Goldfields Inc. (TSX: GUY) (« Guyana Goldfields ») ont le plaisir d'annoncer qu'ils ont conclu une convention modificative (la « convention modificative ») de la convention d'arrangement (la « convention d'arrangement ») conclue antérieurement et annoncée le 27 avril 2020 selon laquelle Silvercorp a accepté d'acquérir l'ensemble des actions émises et en circulation de Guyana Goldfields dans le cadre d'un plan d'arrangement ayant reçu l'approbation des tribunaux conformément à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (l'« opération »).

Conformément à la convention modificative, chaque porteur d'actions de Guyana Goldfields recevra, pour chaque action de Guyana Goldfields détenue, 0,25 \$ CA en espèces et 0,1849 action ordinaire de Silvercorp.

Les renseignements complets relatifs à l'opération figureront dans la circulaire d'information de la direction de Guyana Goldfields qui devrait être mise à la poste à l'intention des actionnaires de Guyana Goldfields au début du mois de juin 2020.

L'opération est assujettie à l'obtention de 66 ¾ % des votes exprimés par les actionnaires de Guyana Goldfields lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de Guyana Goldfields prévue le 29 juin 2020.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Anne Fiddes Vice-présidente, Opérations intégrées de la CDCC